



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate:** 16 mars 2012

### **LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI POUR ADOPTER LA REFORME DES RETRAITES**

***La réforme des retraites permettra aux gouvernements locaux et de l'État,, y compris la Ville de New York, d'économiser plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo, rejoint par le Maire Bloomberg et les élus de l'Etat de New York, a ratifié la législation fondamentale sur la réforme des retraites, qui fera économiser aux gouvernements locaux et d'état, y compris la Ville de New York, plus de 80 milliards de dollars sur les 30 prochaines années.

« Pendant des années, l'augmentation des coûts de retraite a été un désastre pour les gouvernements locaux de l'état. Cette situation a finalement changé cette semaine, comme nous sommes arrivés à mettre en place un plan de réforme des retraites audacieux qui fera économiser aux contribuables plus de 80 milliards de dollars sur les trois prochaines décennies », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « En donnant la priorité aux intérêts de la population de l'Etat de New York, nous avons surmonté les obstacles qui pendant si longtemps ont empêché une véritable réforme et réalisé l'une des réformes financières des plus essentielles et de grande ampleur que l'état n'avait pas vu depuis des années. Je remercie le Responsable de la majorité Skelos, le Porte-parole Silver, les membres de l'Assemblée, les élus de l'état, et en particulier le Maire Bloomberg pour tout l'excellent travail qu'a nécessité la mise en place de cette importante nouvelle réforme des retraites. »

L'augmentation rapide des coûts de retraite de l'état représente l'un des mandats les plus coûteux des gouvernements locaux. En 2002, le paiement des retraites par les gouvernements locaux s'élevait à 1,4 milliards de dollars et est monté à 12,2 milliards de dollars en 2012, ce qui représente une augmentation de plus de 650%. Le plan de réforme des retraites qui a été adopté aujourd'hui par le Sénat et l'Assemblée reconnaît la non-viabilité du système actuel et prend des mesures sans précédent pour contrôler la croissance, permettant aux gouvernements locaux et d'état, y compris la Ville de New York, d'économiser plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années.

Le Maire de la Ville de New York, Michael Bloomberg, a déclaré : « L'envolée des coûts de retraite a limité la capacité des villes et des comtés à effectuer des investissements vitaux pour notre avenir. Ainsi, les coûts de retraite en augmentation ont représenté un double impôt : d'abord payé par les résidents d'aujourd'hui, et un deuxième impôt sur notre avenir. L'une des choses les plus difficiles à faire en

French

politique est d'adopter des lois ou d'entreprendre des projets où le gros du travail politique apparaît devant et les bénéfices majeurs n'apparaissent pas pendant des années. Mais c'est exactement ce qui s'est passé ici parce que le Gouverneur avait la volonté de relever le défi et de le mener à bien. Notre coalition de maires et d'élus de l'état l'a soutenu tout au long du processus et nous sommes reconnaissants que des membres de l'Assemblée législative ont pris les mesures pour que nous puissions investir dans l'avenir de nos villes et comtés, et dans l'avenir de nos citoyens. »

Le Président de la Commission des finances du Sénat, John A. DeFrancisco, a déclaré : « La réforme des retraites lancée par le Gouverneur Cuomo est un vrai changement, significatif, du statut quo, et permettra d'offrir la stabilité financière pour les contribuables et gouvernements locaux tout en mettant l'Etat de New York sur la voie d'un avenir plus fort et plus durable. Je félicite le Gouverneur pour son leadership et pour rassembler les parties prenantes et les deux partis autour de cette réalisation pour la population de cet état. »

Le Député et Porte-parole de l'Assemblée, Earlene M. Hooper, a déclaré : « Je suis un fervent partisan des syndicats, et je suis un bénéficiaire du mouvement syndical. Cela a été le vote le plus difficile que j'ai eu à effectuer en 24 ans de service public. Cependant, si nous n'avions pas réalisé cette réforme des retraites, tous ceux qui travaillent dur dans l'état de New York - via les augmentations des impôts, des charges, etc - auraient subi des dommages financiers irréparables. »

Le Directeur exécutif du Comté Oneida, Anthony Picente, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour son leadership et l'Assemblée législative de l'Etat pour sa collaboration avec le Gouverneur pour réaliser une véritable réforme des retraites. La volonté du Gouverneur d'assumer les intérêts spécifiques de cette réalisation démontre son engagement envers les contribuables de cet état. Ce n'est qu'en réduisant les fardeaux placés sur les gouvernements locaux que nous serons capables d'abaisser les impôts et redynamiser la compétitivité de l'Etat de New York en attirant des résidents et des entreprises. »

Le Maire de Syracuse, Stephanie Miner, a déclaré : « Une fois de plus, le Gouverneur Cuomo a montré un véritable leadership dans des questions cruciales qui concernent des villes comme Syracuse. Comme ils l'ont fait l'an passé, l'Assemblée législative et le Gouverneur se sont engagés dans une véritable réforme pour apporter une réponse à certains problèmes des plus importants rencontrés par les contribuables de tout l'Etat de New York. Les coûts des retraites sont une menace pour des augmentations d'impôts, des coupes budgétaires sévères et des licenciements dans des villes comme Syracuse. Je suis fier de soutenir le Gouverneur dans ses efforts pour restaurer la responsabilité financière à Albany. »

La nouvelle loi met en place un nouveau niveau VI dans le plan des retraites pour les employés recrutés après le 1er avril 2012. Les employés actuels et les retraités maintiennent tous leurs avantages. La nouvelle loi comprend :

- **Taux de contribution du nouvel employé** : Le nouveau niveau augmente le taux de contribution de l'employé de manière progressive pour garantir que les agents à faible

rémunération locaux et de l'état ne soient pas énormément affectés. Le taux de contribution de l'employé varie selon le salaire :

- o 0 \$- 45 000 \$ : 3%
- o 45 000 \$ - 55 000 \$ : 3,5%
- o 55 000 \$- 75 000 \$ : 4,5%
- o 75 000 \$- 100 000 \$ : 5,75%
- o 100 000 \$+ : 6%

Ces taux demeurent substantiellement plus bas par rapport à la majorité des systèmes d'état similaires à travers le pays.

- **Augmentation de l'âge de la retraite** : La réforme des retraites comprend une augmentation de l'âge de la retraite de 62 à 63 ans, ainsi que des dispositions qui permettent une retraite précoce avec pénalité. Pour chaque année de retraite prise avant l'âge de 63 ans, les allocations de retraite du salarié seront réduites de façon permanente de 6,5%.
- **Réajustement du multiplicateur de pension** : Selon le niveau VI, le nouveau multiplicateur de pension sera 1,75% pour les 20 premières années de service et 2% à partir de la 21<sup>e</sup> année. Pour un employé qui a travaillé pendant 30 ans, sa retraite sera égale à 55% de la moyenne de son dernier salaire selon le niveau VI, au lieu de 60% selon le niveau V. Le réajustement aligne l'Etat de New York avec la plupart des autres états et fera économiser aux contribuables et gouvernements locaux des milliards de dollars.
- **Date d'acquisition** : Selon le Niveau VI, les salariés pourront percevoir leur pension après au moins 10 ans de service.
- **Protège les gouvernements locaux des stimulants de pension de l'État** : La nouvelle loi exige de l'Etat de pré-financer toute augmentation de retraite et garantit ainsi que ces coûts ne soient plus laissés à la seule responsabilité des gouvernements locaux.
- **Ajustements relatifs aux calculs de la moyenne du dernier salaire pour aider à réduire le gonflement des pensions** : L'accord modifie la période sur laquelle le calcul de la moyenne du dernier salaire portera, passant notamment de 3 ans à 5 ans. Pour limiter le volume d'heures supplémentaires qui peut être utilisé pour déterminer la retraite d'un salarié, les heures supplémentaires ouvrant droit à pension pour les civils et les salariés qui ne portent pas d'uniforme seront plafonnées à 15 000 \$ plus inflation. Pour les salariés en uniforme hors de la Ville de New York, elle seront plafonnées à 15% de la rémunération de base. Le Niveau VI met en place de nouvelles mesures contre la hausse qui plafonnent la croissance du salaire utilisé pour déterminer les allocations de retraite à 10% pour tous les employés de l'État. Ces réformes représenteront des mesures importantes pour résoudre les cas d'abus et de pensions gonflées. Le Niveau VI élimine aussi les paiements forfaitaires de jours de congés maladie et de congés familiaux non utilisés lors du calcul du salaire moyen final.

- **Option de contribution définie volontaire et portable** : La nouvelle législation comprend un plan de contribution optionnel défini pour les nouveaux employés non syndiqués ayant un salaire de 75 000 \$ et plus. Dans l'économie moderne, les employés changent plusieurs fois d'emploi et ont besoin de pouvoir transférer leur plan de retraite. De nombreux états, le gouvernement fédéral et la plupart des employeurs privés offrent des plans de contribution définis à leurs employés. L'État contribuera à hauteur de 8% aux comptes de contribution de l'employé. Actuellement, SUNY et CUNY offrent une telle option par le biais de TIAA-CREF. Ce plan a beaucoup de succès et est populaire. Il s'agit d'une option volontaire pour les employés qui préfèrent la portabilité et des dates d'acquisition qui ne sont pas disponibles dans les options de prestations définies, et qui permettront d'attirer de grands talents au gouvernement de l'État.

- **Ajustements du Plan SUNY/CUNY TIAA-CREF** : Selon le Niveau VI, les employés de SUNY et CUNY qui ont choisi le plan TIAA-CREF recevront une contribution de l'employeur de 8% de leur salaire pendant les 7 premières années de service et 10% ensuite.

- **Limite du nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant gonfler les pensions** : Le Niveau VI réduit de moitié, notamment de 200 à 100, le nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant être utilisés comme bonification de retraite.

- **Réforme du salaire** : Les niveaux précédents permettaient qu'un nombre illimité d'employeurs soit pris en compte pour le calcul des retraites. Le Niveau VI n'autorise que le calcul sur deux salaires.

- **Limite des avantages de retraite pour les hauts salaires** : Pour les nouveaux employés à salaire élevé, le montant du salaire qui dépasse le niveau du salaire du Gouverneur (actuellement 179 000 \$) ne sera pas pris en compte pour le calcul de la pension selon le Niveau VI.

La réforme des retraites du Gouverneur fera économiser aux gouvernements d'état et locaux, y compris la Ville de New York, plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années. Les économies sont les suivantes :

<b>Economies estimées grâce à la réforme des retraites adoptée</b>			
	<b>Economies à 5 ans</b>	<b>Economies à 10 ans</b>	<b>Economies à 30 ans</b>
Comté d'Albany	15 211 569 \$	67 778 940 \$	1 100 410 014 \$
Comté Allegany	1 897 597 \$	8 275 736 \$	123 367 305 \$

Comté Broome	8 886 763 \$	38 795 240 \$	578 485 784 \$
Comté Cattaraugus	4 340 833 \$	18 870 358 \$	281 049 221 \$
Comté Cayuga	3 209 417 \$	14 004 700 \$	208 802 515 \$
Comté Chautauqua	6 239 100 \$	27 286 852 \$	407 089 557 \$
Comté Chemung	3 909 646 \$	17 022 782 \$	253 644 415 \$
Comté Chenango	2 325 290 \$	10 077 262 \$	149 957 169 \$
Comté Clinton	3 890 903 \$	16 916 588 \$	251 959 409 \$
Comté Columbia	2 658 719 \$	11 644 346 \$	173 788 819 \$
Comté Cortland	1 924 811 \$	8 408 432 \$	125 403 830 \$
Comté Delaware	2 070 328 \$	9 042 139 \$	134 846 742 \$
Comté Dutchess	14 231 625 \$	61 918 418 \$	922 407 229 \$
Erie County	41 308 304 \$	180 756 345 \$	2 697 072 881 \$
Comté Essex	1 662 690 \$	7 287 506 \$	108 786 748 \$
Comté Franklin	2 269 970 \$	9 857 589 \$	146 772 494 \$
Comté Fulton	2 527 417 \$	11 018 669 \$	164 240 577 \$
Comté Genesee	3 032 530 \$	13 200 211 \$	196 672 094 \$
Comté Greene	2 096 799 \$	9 120 269 \$	135 855 853 \$
Comté Hamilton	389 523 \$	1 718 474 \$	25 699 622 \$
Comté Herkimer	2 653 666 \$	11 522 459 \$	171 555 471 \$
Comté Jefferson	5 274 055 \$	23 057 618 \$	343 958 376 \$
Comté Lewis	1 458 801 \$	6 468 132 \$	96 863 370 \$

French

Comté Livingston	2 483 084 \$	10 849 563 \$	161 820 770 \$
Comté Madison	2 770 733 \$	12 094 937 \$	180 347 698 \$
Comté Monroe	33 065 375 \$	143 990 347 \$	2 145 590 618 \$
Comté Montgomery	1 905 823 \$	8 287 170 \$	123 435 830 \$
Comté Nassau	100 488 040 \$	438 215 138 \$	6 532 396 095 \$
Comté Niagara	9 271 916 \$	40 582 198 \$	605 571 319 \$
Comté Oneida	9 758 222 \$	42 423 232 \$	631 849 010 \$
Comté Onondaga	22 684 639 \$	98 887 580 \$	1 473 944 881 \$
Comté Ontario	5 019 535 \$	21 888 746 \$	326 288 408 \$
Comté Orange	20 461 117 \$	88 813 258 \$	1 322 193 167 \$
Comté Orleans	2 143 018 \$	9 252 203 \$	137 532 241 \$
Comté Oswego	5 888 811 \$	25 536 563 \$	380 069 543 \$
Comté Otsego	2 681 721 \$	11 654 475 \$	173 563 748 \$
Comté Putnam	5 765 088 \$	24 979 656 \$	371 695 410 \$
Comté Rensselaer	7 448 894 \$	32 536 696 \$	485 240 027 \$
Comté Rockland	19 096 637 \$	83 298 828 \$	1 241 808 169 \$
Comté Saratoga	8 000 164 \$	34 657 832 \$	515 679 829 \$
Comté Schenectady	6 976 531 \$	30 522 004 \$	455 395 929 \$
Comté Schoharie	2 294 792 \$	10 187 019 \$	152 605 586 \$
Comté Schuyler	730 072 \$	3 223 983 \$	48 227 118 \$
Comté Seneca	1 244 143 \$	5 431 428 \$	80 989 872 \$

French

Cathédrale St. Lawrence.	4 407 984 \$	19 202 874 \$	286 171 455 \$
Comté Steuben	4 279 298 \$	18 607 567 \$	277 155 020 \$
Comté Suffolk	97 702 082 \$	424 522 100 \$	6 321 838 599 \$
Comté Sullivan	4 169 193 \$	18 187 635 \$	271 146 274 \$
Comté Tioga	1 356 216 \$	5 921 255 \$	88 296 199 \$
Comté Tompkins	4 012 330 \$	17 581 577 \$	262 437 145 \$
Comté Ulster	9 063 570 \$	39 372 873 \$	586 289 972 \$
Comté Warren	3 105 096 \$	13 575 734 \$	202 516 268 \$
Comté Washington	3 078 422 \$	13 309 617 \$	197 924 671 \$
Comté Wayne	4 583 684 \$	19 846 094 \$	295 246 974 \$
Comté Westchester	75 475 257 \$	330 486 136 \$	4 929 878 230 \$
Comté Wyoming	1 616 979 \$	7 128 167 \$	106 578 316 \$
Comté Yates	813 414 \$	3 575 315 \$	53 413 859 \$
Autorités publiques et entités régionales	111 594 484 \$	510 462 019 \$	7 708 667 891 \$
Ville de New York	300 000 000 \$	1 800 000 000 \$	21 000 000 000 \$
Etat de New York :	191 341 088 \$	874 488 150 \$	13 202 952 279 \$
<b>Grand Total</b>	<b>1 220 247 811 \$</b>	<b>5 877 629 031 \$</b>	<b>82 135 447 911 \$</b>

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

French